

L'ECHO GALGONNAIS

NUMERO 85 FEVRIER-MARS-AVRIL 2021

SOMMAIRE

Page 1

Edito

Page 2

AGIR POUR GALGON
Décisions du conseil Municipal
Hommage à Jacques BOUDIN
Gestes et comportements
inacceptables et
répréhensibles

Page 3

Différents services de la CDC

Page 4

Association Droit au travail
Mission locale du Libournais
Plie du libournais
LibRT
Plateforme Mobilité du
libournais
Réseau Santé Social Jeunes du
libournais
Syndicat de la Saye
SIETAVI

Page 5

COVID 19- Centres de
vaccination
Départ de Mr GARCEAU
Inscriptions école maternelle
Click and Collect bibliothèque
Cimetière- espace cinéraire
Animaux en état de divagation
SMICVAL

Page 6 :

Comité des Fêtes
Téléthon
Restaurant la saye
Vide maison
Journée citoyenne
Etat civil

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Nous abordons 2021 dans l'incertitude persistante et devons absolument poursuivre l'effort de vigilance sanitaire. C'est notre comportement qui conditionne assurément le retour à la maîtrise de cette pandémie.

Bien que l'épreuve soit déstabilisante avec notre économie de plus en plus fragilisée, nous devons, malgré tout, nous projeter positivement avec un souci de solidarité ; donc nous faire signe si besoin.

Je me joins aux membres du Conseil Municipal et au personnel pour vous présenter les vœux d'espoir pour cette année 2021.

La gestion communale est certes tributaire du contexte hésitant mais nous avons quand même obtenu l'avancement des travaux de nos écoles avec une étude de sol réalisée et un permis de construire bientôt réceptionné nous permettant de lancer un appel d'offres aux entreprises et espérer un début des travaux du bâtiment neuf cet été.

Comme convenu lors de notre campagne électorale, notre budget maîtrisé nous autorise l'étude, auprès des services bancaires, du financement concernant le projet de Résidence Séniors (MARPA) en centre bourg. De même, nous engageons l'aménagement d'un local médical avec recherche de médecins généralistes en première intention.

Dans le cadre intercommunal, la Communauté de Communes du Fronsadais actualise le projet d'école des arts à GALGON.

Prochainement, nous lancerons la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), déclaré incompatible par le SCOT (schéma de cohérence territoriale) du Grand Libournais.

Ce nouvel organisme nous impose, dorénavant, les directives de territoire pour notre commune.

Lors de ce travail d'analyse, je dois pouvoir obtenir des précisions concernant les modes de sécurisation de voirie que le Centre Routier nous autorise et ainsi arrêter un programme pluriannuel pour nos routes.

J'espère aussi concrétiser un projet simple de promenade verte avec aménagement futur complémentaire et finaliser le principe d'économie sur l'éclairage public.

En attendant mieux, soyons civiques et réfléchis pour un temps de transition à venir.

Bien respectueusement à vous.

Le Maire,
Jean-Marie BAYARD

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie : du Lundi au Vendredi, 8h30-12h00 / 14h30-17h00
Permanence le Jeudi jusqu'à 19h00

Numéro à contacter les week-ends en cas d'urgences : **06 19 31 03 75**

AGIR POUR GALGON

Point sur deux dossiers urgents en cours.

Maison de la santé

Un besoin urgent de médecins se fait sentir ; d'ailleurs une acquisition immobilière située derrière l'église nous semble adaptée pour transformer ce bâtiment afin de créer plusieurs cellules médicales. Un impératif se fait jour sur notre commune. Si nous souhaitons maintenir notre bassin de vie, y compris le maintien de nos personnes âgées vivant seules à leur domicile, il est primordial que l'ensemble des élus fasse **ABOUTIR CE DOSSIER**.

Concernant la gestion de notre ruisseau LA SAYE, nous craignons que l'élargissement du périmètre du nouveau syndicat n'éloigne de GALGON le siège administratif. Cette décision politique aurait forcément des répercussions sur notre environnement proche y compris dans la gestion du risque d'inondations.

D'autre part, nous souhaiterions que l'inauguration du nouveau terrain multisports se fasse dès que les conditions sanitaires le permettront et il serait souhaitable que cet équipement sportif soit baptisé. Nous proposons **A et J BOUDIN**.

Après cette année morose pour tous, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle ainsi qu'à votre famille.

Décisions du Conseil Municipal

Séance du 15 octobre 2020

URBANISME

Révision du Plan Local d'Urbanisme

DOMAINE ET PATRIMOINE

Aliénation partie de la parcelle BT 235

FONCTION PUBLIQUE

Création d'un poste de rédacteur

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Fusion des syndicats Mixtes d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary en vue de la création du syndicat Mixte de Gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary

FINANCES

- Subventions municipales
- Vide maison Choisi
- Convention avec la CDC du Fonsadais pour l'achat des masques tissés

Séance du 26 novembre 2020

COMMANDE PUBLIQUE

Marché d'étude de sols pour les travaux de construction de l'école élémentaire

URBANISME

Approbation Modification Plan Local d'Urbanisme suite à l'enquête publique

INSTITUTIONS et VIE POLITIQUE

Désignation des membres de la commission électorale

FINANCES

- Décision modificative n°1
- Location benne aux administrés

Séance du 15 décembre 2020

DOMAINE ET PATRIMOINE

- Aliénation d'une partie de la parcelle AP 180 lieu-dit Rigole
- Aliénation de la parcelle BT n° 230 lieu-dit Chevalier

FINANCES

Subventions municipales

Hommage
à Jacques
BOUDIN



Jacques BOUDIN nous a quittés le 26 novembre 2020.

Il a été élu pour la première fois en tant que conseiller municipal de GALGON le 14 mars 1971 dans l'équipe de Mr Robert PERRET.

Pendant ce mandat, il a été délégué à la Commission des sports et des fêtes publiques.

En 1977, il est réélu au conseil municipal présidé par Mr Robert PERRET.

Lors de son deuxième mandat, il est délégué à la Commission de voirie et Président du Syndicat d'Electrification de GALGON mais également membre de la Commission des Impôts.

Jacques BOUDIN a entamé son troisième mandat en 1983 au côté de : Mr Jean MILHADE.

Il devient premier adjoint au Maire, lors du mandat en 1989 de Mr Jean MILHADE.

En parallèle de sa vie publique, il était chauffeur des directeurs du Tour de France dans les années 60-70 et exploitant viticole au Château MOINES MARTIN jusqu'à la fin des années 90.

Gestes et comportements inacceptables et répréhensibles

Stop aux incivilités toujours trop nombreuses !!!!!

Il est interdit de :

- Déposer sur la voie publique, de jour comme de nuit, des déchets ménagers ou assimilés, dont la nature ou le conditionnement, compromettraient la salubrité ou la sécurité des personnes ou des biens.
- De se garer hors des emplacements réservés aux abords des écoles
De stationner moteur tournant.
Ces problèmes quotidiens deviennent très récurrents.

Par ailleurs, vous devez :

- Respecter la signalétique et le code de la route (sens de circulation, sens interdit, vitesse excessive, etc)
- Assurer l'entretien des busages de vos entrées de propriété

Ce laxisme grandissant va nous obliger à être plus vigilant et à verbaliser. Notre système de vidéo protection nous le permettant.

Le Centre Intercommunal d'action Sociale du Fronsadais (CIAS) propose 3 services.

Un service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Il est à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap pour les accompagner dans les actes de la vie quotidienne afin de les maintenir à leur domicile autant qu'elles le souhaitent.

Portage de repas à domicile : le CIAS change de prestataire

Depuis le 1^{er} décembre 2020, un nouveau prestataire travaille pour ce service avec des produits bio, régionaux, frais et en fonction des saisons. **Prix d'un repas : 9€.** Plusieurs régimes sont proposés (sans sel, diabétique ou hypercalorique) au même tarif.

Le service de Transport à la Demande

Mis en place en lien avec la Région, les transports sont assurés par TITI FLORIS. Il est disponible du **lundi au vendredi de 8h à 19h** (hors jours fériés) et ouvert à toutes les personnes du territoire. **Il est facturé 2 € aller simple et 3.60 € aller/retour et 0.40 € aller simple (tarif solidaire).**

Si vous souhaitez plus d'informations sur ces trois services, contactez le CIAS au **05.57.84.07.09** ou sur social@cias-fronsadais.com.

Vous pouvez également vous rendre dans les locaux sur rendez-vous à la Maison des Services Communautaires au 1 avenue Charles de gaulle/33240 Saint Germain la Rivière.

Horaires d'accueil :

Lundi-mercredi-jeudi-vendredi

de 9h-12h30/14h-17h

Mardi 9h-12h30.

Office de Tourisme

Il remplit plusieurs missions de proximité au service des visiteurs et de la population locale, en collaboration étroite avec la collectivité locale et les socio-professionnels du tourisme :

- Un espace information et billetterie, l'agenda des animations et manifestations proposées par l'Office de Tourisme et ses partenaires.
- Vous pourrez y découvrir sa boutique de produits locaux (vin, miel, bière, vinaigre, librairie...).

En 2021, il vous propose un nouveau jeu de chasse aux Trésors : **TERRA AVENTURA.**

L'Office de Tourisme vous accueille tous les jours

Maison de Services Communautaires

1 avenue Charles de Gaulle

33240 SAINT-GERMAIN-DE-LA-RIVIERE

Tél. : 05 57 84 86 86

Ouverture de septembre à juin :

Lundi après-midi 14h00-17h00

Du mardi au vendredi : 9h30-12h30 et 14h00-17h00

Juillet – août :

Du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h00-18h00

Samedi 10h00-16h00

Service Culture

Il propose tout au long de l'année des spectacles et animations pour tous les publics.

En 2021, il lance un projet autour du cirque.

Le service culturel propose aux écoles, au collège et aux centres de loisirs des programmes d'éducation artistique et culturelle autour de la danse, théâtre, musique, chant, arts visuels, cirque tout au long de l'année scolaire, afin de sensibiliser le jeune public à ces univers artistiques.

Service culturel

Nom : Armelle CLARYSSE

Tél. : 06 44 38 34 71

Rejoignez-nous sur Facebook : Culture en Fronsadais (@CultureFronsadais)

Service Enfance Jeunesse

Le Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse Fronsadais coordonne l'ensemble des structures du territoire, deux Crèches Multi-Accueils, un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) ainsi que deux Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) et un Sports Vacances.

Il propose des services et met en place de nombreuses animations à destination des enfants et des jeunes.

LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (3/11 ans)

Pour contacter l'Accueil de Loisirs de Galgon

Nom : Pierre DUPIN, Directeur

Adresse : 4 Esplanade Charles de Gaulle 33133 GALGON

Téléphone : 05 57 74 37 45 / 06 77 98 03 61

Email : alshgalgon@cdc-fronsadais.com

Pour contacter l'Accueil de Loisirs de La Lande de Fronsac

Nom : Isabelle COUZINET, Directrice et Elodie MIKULA, Directrice adjointe

Adresse : Pôle enfance 317 route de Compostelle 33240 LA LANDE DE FRONSAC

Téléphone : 05 57 42 09 58

Email : alshlalande@cdc-fronsadais.com

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un service gratuit à destination :

- Des parents à la recherche d'un mode de garde
- Des assistantes maternelles
- Des personnes intéressées par l'agrément

Des ateliers éducatifs destinés aux assistantes maternelles et aux enfants qui leur sont confiés sous condition de l'autorisation parentale et du respect des règles de bienveillance.

Pour contacter le Relais d'Assistantes Maternelles

Nom : Denise PERRIN MAGLIONE, Animatrice RAM

Adresse : Pôle Enfance-Jeunesse 315 Route de Compostelle 33240 LA LANDE DE FRONSAC

Téléphone : 05 57 68 91 70

Email : ram@cdc-fronsadais.com

LES CRÈCHES MULTI-ACCUEILS (0/3 ANS)

Elles assurent l'accueil du petit enfant âgé de 2 mois à 4 ans. Ce sont des lieux de vie où l'enfant enrichit sa personnalité et acquiert progressivement son autonomie en compagnie d'autres enfants.

Multi-accueil « Plume d'Ange » Villegouge

Mme Sandrine DELAGE, Directrice

26 Rue Principale 33141 Villegouge

Tél : **05 57 84 48 25**

Multi-accueil « Mini Plume » La Lande de Fronsac

Mme Blandine SCHENEEG, Directrice

315 route de Compostelle 33240 La Lande de Fronsac

Tél : **05 57 64 18 62** crecheminiplume@gmail.com

LES SPORTS VACANCES (11/17 ANS)

Il propose une multitude d'activités sportives, assurées et encadrées par des éducateurs sportifs

Pour contacter le Service en charge des Sports vacances

Nom : Olivier STALIN, Directeur

Téléphone : 06 48 26 24 31

Email : ostalin@cdc-fronsadais.com

LE PORTAIL FAMILLES

Facilitez-vous toutes les démarches concernant vos enfants !

Le lien : <https://portail6.aiga.fr/index.php5?client=05011>

Pour toute question relative à nos services :

Nom : David SEGUIN, Coordonnateur enfance jeunesse

Adresse : Maison des Services Communautaires

Avenue Charles de Gaulle 33240 SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE

Téléphone : 05 57 84 07 08 / 07 88 11 70 62

Email : jeunesse@cdc-fronsadais.com

Association Droit au Travail

L'association **Droit au Travail de Galgon (ADAT)** est reconnue par le département dans le domaine de la Prévention de l'isolement social et du Soutien du public fragilisé.

Outre l'objectif d'aide et d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs recherches et leurs démarches respectives, l'Association, (soutenue financièrement par la Mairie de Galgon, le conseil départemental, la Communauté de Communes du Fronsadais et autres communes), répond de plus en plus à des besoins de particuliers isolés et/ou fragilisés par la situation de fracture numérique-pas d'outil et de maîtrise informatique via internet-pour le traitement de leurs dossiers personnels : RSA, MSA, CAF alloc. Logement, Retraite, Impôts, MDPH, Urssaf, Cesu etc.

N'hésitez pas à solliciter Myriam au **05.57.74.35.62**

Lundi-mercredi-jeudi : 8h30-12h

Mardi : 8h30-12h/13h30-17h

Discrétion, confidentialité, service public ouvert à tous



Jeunes 16-25 ans – Passez en MODE AVENIR !

La **Mission Locale du Libournais** c'est **13 lieux d'écoute et une équipe de professionnels** qui développent des solutions adaptées **aux jeunes de 16 à 25 ans**, dans les champs de l'Orientation, l'Emploi, la Formation, la Santé, le Logement, le Transport... Cet accompagnement a pour objectif d'aboutir à un contrat de travail ou une entrée en formation.

La Mission Locale met en œuvre des dispositifs d'Etat en faveur de la jeunesse telle que la **Garantie Jeunes** en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique.

Depuis le **1er septembre 2020**, aucun jeune âgé de 16 à 18 ans ne doit être laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi. A ce titre, les Missions Locales sont chargées de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement.

Contactez la Mission Locale proche de chez vous :

Par tél : 05 57 51 71 27

Par mail : M.locale.libourne@wanadoo.fr

Consultez notre **site internet** : www.missionlocale-libournais.org & rejoignez-nous sur **Facebook**

Ou retrouvez-nous sur www.1jeune1solution.gouv.fr



Vous avez **plus de 25 ans** et êtes en situation précaire, le PLIE peut vous accompagner (formation, recherche de travail, aide à la mobilité etc.).

Contact :

189 Avenue du Maréchal

FOCH/33500 Libourne

05.57.51.56.67

contact@plielibournais.fr



Elle vous propose des devis pour tous les travaux courants et propose la location de deux roues.

Contact

14 rue François Vidal-

ZA des Dagueys-33500

Libourne

05.33.03.05.59

contact@librt.fr

Plateforme Mobilité du Libournais

Etre accompagné pour devenir autonome dans vos déplacements à votre rythme et selon vos besoins.

Contact

3 Quai de loiseau

-33126 Fronsac

05.47.74.87.65

plateforme@alterego33.fr



Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Saise, du Galostret et du Lary

Mairie, 33133 GALGON



Syndicat Vallée de l'Isle

SIETAVI

Centre intercommunal d'Étude et de l'Aménagement de la Vallée de l'Isle

Pour les jeunes de 12 à 25 ans

Intervient sur la souffrance psychique des jeunes isolés en milieu rural.

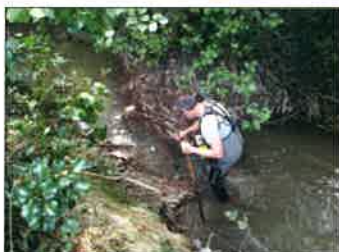
Contact

189 avenue Foch-33500 Libourne

06.73.90.05.69

contact@rssj-libournais.fr

Depuis novembre 2020 les travaux d'entretien sur la portion Villegouge et Galgon du ruisseau de la Moulinasse sont terminés.



Le SIETAVI, Syndicat de rivière de l'Isle et de ses affluents, mène en permanence des campagnes de suivi de la qualité de l'eau sur les cours d'eau de son territoire. Ces campagnes permettent de mesurer les qualités physico-chimique et biologique de l'eau.

Il regroupe 39 communes pour 3 EPCI (CDC Fronsadais, St Emilionnais et la CALI).

Pour tous renseignements complémentaires sur les cours d'eau, n'hésitez pas à contacter le SIETAVI :

8 Grand'rue-33230 GUITRES

Courriel : sietavi@orange.fr

Tél : **05.57.69.10.93** ou **07.88.39.97.26**

Site internet : <https://sietavi.wordpress.com/>

Facebook : SIETAVI Syndicat Rivière Isle

COVID 19 Centre de vaccination



Pour prendre rendez-vous, deux centres de vaccination à Libourne :

- ✓ au gymnase Jean Mamère- 14 boulevard de Quinault (site de la mairie de Libourne)
- ✓ Au Centre Hospitalier

<https://www.keldoc.com/vaccination-covid19/libourne>

Vaccination possible uniquement **sur rendez-vous pour les plus de 75 ans** et les individus présentant une comorbidité associée à un haut risque de forme grave de COVID.

La prise de rendez-vous s'effectue seulement en ligne. **Si vous rencontrez des difficultés ou ne possédez pas d'ordinateur, rapprochez-vous de l'accueil de la mairie au 05.57.55.04.10.**

Pensez à se munir de **sa carte vitale, pièce d'identité** et d'une ordonnance pour les personnes à haut risque de forme grave du COVID 19.



Inscriptions école maternelle

En raison des règles sanitaires actuelles, toute nouvelle inscription à l'école maternelle (enfants nés à partir de 2018) pour **la rentrée 2021** se fera **uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie les après-midis entre 14h et 16h30.**

Vous devrez vous munir de :

- **Justificatif de domicile de moins de trois mois**
- **Livret de famille**
- **Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé dans une autre école.**

Au terme de cette inscription, la mairie vous délivrera un certificat que vous devrez remettre à la directrice lors du rendez-vous d'admission (le calendrier des rendez-vous est à disposition en mairie).



Animaux en état de divagation



Les élus et le personnel municipal sont trop souvent interpellés concernant des chiens errants, laissés librement en circulation sans la surveillance de leurs maîtres.

Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique. Tout accident provoqué par l'animal errant est de la responsabilité de son propriétaire. Un chien fugueur s'expose à être capturé et conduit à la fourrière s'il n'a pu être identifié soit par un tatouage, soit par une puce.

De ce fait, vu le nombre croissant d'interventions par nos services, des frais de capture et de gardiennage, **à hauteur de 40 €**, seront réclamés aux propriétaires.

Il est donc important d'être vigilant et d'adopter un comportement plus civique.

De plus, tout nouvel habitant propriétaire d'un chien classé en première ou deuxième catégorie doit faire une déclaration en mairie.

Chats : droits et devoirs

Pour beaucoup d'entre vous, ils sont nos très chers compagnons.

Nous avons donc à les respecter en leur offrant un suivi sanitaire correct (vaccination, identification avec puce, stérilisation).

Attention !! Pas de surnombre car difficilement gérable.

Départ de Mr GARCEAU



Monsieur Jean-Paul GARCEAU, Boucher Charcutier sur notre commune, a pris une retraite bien méritée le **31 décembre 2020** après 53 ans d'activité.

Il est arrivé à Galgon le **15 juillet 1967** en tant qu'apprenti de Monsieur GIRAUD Elie jusqu'en **1971** pour l'obtention de son CAP.

Ensuite, il s'installe sur Libourne et en **1994** remplace Monsieur GIRAUD Christian et revient dans la boucherie de ses débuts.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite entouré des siens.



Click and Collect Bibliothèque

Modifications des horaires de la bibliothèque municipale en cas de prolongation du couvre-feu à 18h :

- ✓ **Lundi 15h30-17h30**
- ✓ **Mercredi 10h-12h/15h30-17h30**
- ✓ **Vendredi 15h30-17h30**

En cas de nouveau confinement, un **CLICK AND COLLECT** sera mis en place.

Nos adhérents seront informés par boîte mail ou par courrier.

L'information sera diffusée sur les panneaux lumineux, par affiche et sur le site internet.

Cimetière



Les travaux d'embellissement de notre espace cinéraire, réalisés par nos agents techniques, sont terminés. Nous continuons la poursuite de l'enherbement.



SMICVAL Tendre vers Le zéro déchet

Pour information, le calendrier de collecte est à jour et téléchargeable sur le site du SMICVAL sur www.smicval.fr.

Par ailleurs, le SMICVAL s'engage dans une dynamique de zéro waste c'est-à-dire zéro déchet et zéro gaspi. Ce mouvement tend à réduire la quantité de déchets produits en agissant individuellement et collectivement. Cela commence par trois gestes clés : le compostage de ses bio déchets, acheter en vrac, éviter le neuf.

A chacun d'intégrer, petit à petit, ce nouveau mode de tri dans son quotidien.

Comité des fêtes



Notre comité des fêtes de Galgon a vu le jour en juin 2020.

Tel que nous l'avons imaginé lors de sa création, il a pour vocation première d'apporter du dynamisme et de l'animation à notre village.

Les temps traversés en 2020 n'ont été faciles pour aucun d'entre nous et 2021 sera, nous l'espérons tous, l'occasion de réunir tous les galgonnais autour d'animations culturelles et festives.

Le comité des Fêtes souhaite faire rayonner Galgon sur son territoire. Notre village a tous les attraits nécessaires pour devenir un pôle vivant et dynamique pouvant fédérer les communes voisines.

Dès que la situation sanitaire aura évolué de façon favorable, nous pourrons nous mettre au travail pour vous proposer des animations dont nous sommes en train de peaufiner le programme.

La Présidente
Hélène PAPAÏLIAS SEILLEN

Courriel : comitedesfetesdegalgon@gmail.com

La générosité galgonnaise a été au rendez-vous lors de la dernière édition. Grâce aux dons de la Mairie de Galgon, des Particuliers, Associations et Commerçants, l'AFM a pu bénéficier de la somme de **2350 €**.

Encore MERCI !!!

L'équipe bénévole du Groupe Téléthon

Vide maison
Samedi 6 février
10h à 17h



Rue de l'église

Renseignement au 06.76.17.21.89
Sous réserve de nouvelles conditions sanitaires

Journée citoyenne
Samedi 6 mars
9H à 12H



Appel aux bonnes volontés !!!!!

Je nettoie ma commune en collaboration avec Mr RABEYROUX, administré et Mr CHIAROTTO, adjoint au Maire.
Venez nombreux

Inscriptions au 06.17.96.78.20
au 06.13.83.71.91



En raison des nouvelles directives gouvernementales concernant la fermeture des restaurants, nous voulions exprimer notre soutien envers le Restaurant La Saye.

Réouverture de la vente à emporter le **Mardi 2 février**
Menus disponibles sur la page Facebook
à partir du jeudi 28 janvier au soir.

12 route de Cavignac
05.57.74.32.35

ETAT CIVIL

Naissances

11 octobre : FAURE Margaux
15 octobre : RAVET Éden
26 octobre : CHHOR Kiara
15 novembre : TABEL Julia
16 novembre : INNOCENT Benjamin
19 novembre : MAGUET Soënn
27 novembre : HOUOT Romy
27 novembre : SABATIER Azaé
01 décembre : HOARAU Iris
02 décembre : AIMON Louise
08 décembre : STEINER Alice

Mariage

05 décembre : PINSON Elodie et DUCOURTIOUX Yoann

Décès

17 décembre : GUEGAN Thérèse épouse OBERT
18 décembre : KIEHL Claude
28 décembre : LEHMANN Rosita Vve BELLI
07 janvier 2021 : BERTAUD Christiane Vve MARTINS GONCALVES
10 janvier : BETOU Marie-Thérèse Vve COURBIN
16 janvier : LABARRERE Jean